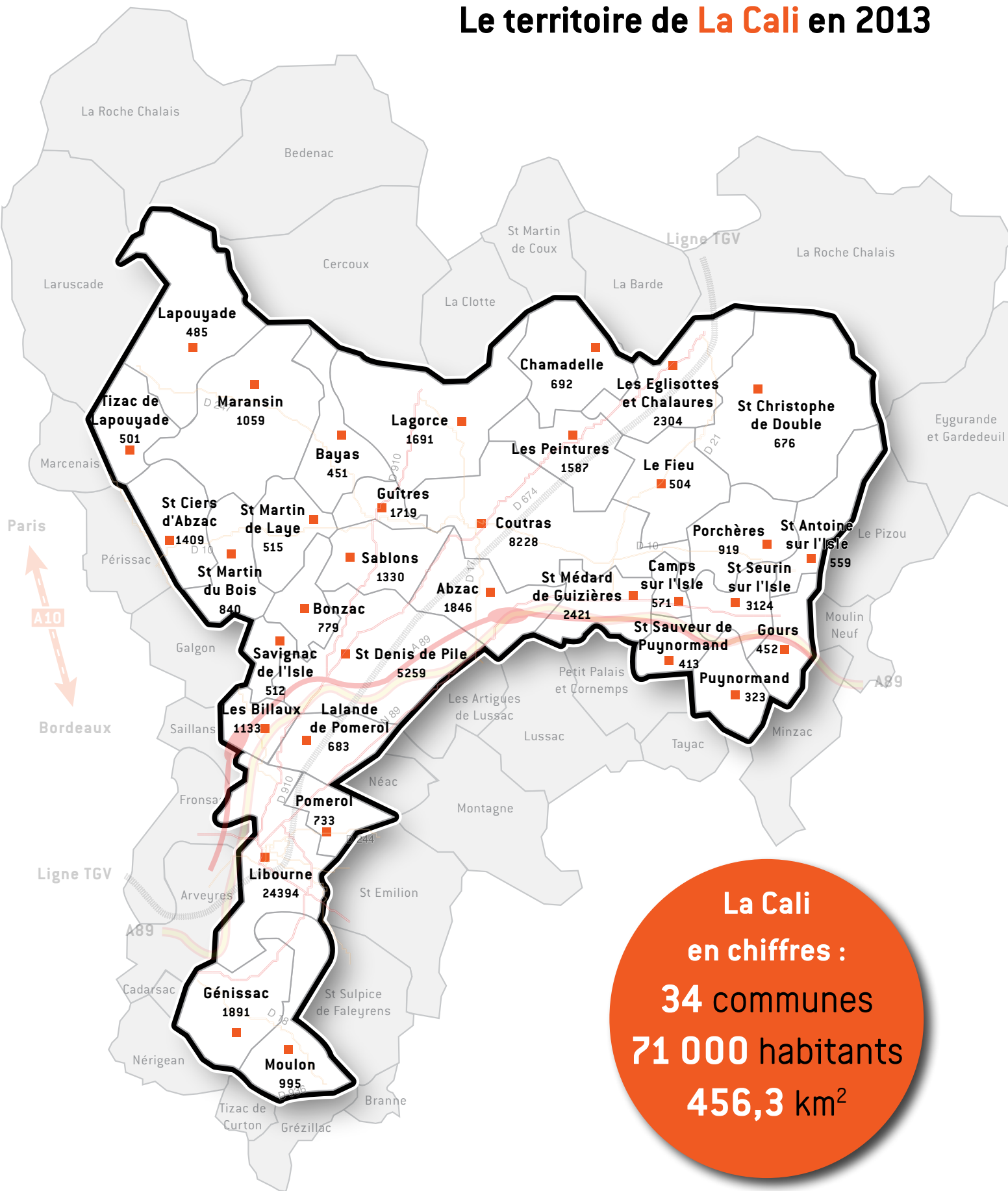


SOMMAIRE

4	Les faits marquants au fil des mois
6	Ventilation des politiques par compétences
8	Budget 2013
10	Sommaire des compétences
12	Développement économique
14	La politique des transports
16	L'habitat-Logement
18	Tourisme
20	Une agglomération responsable
21	Emploi-Formation-Insertion-Accompagnement
22	Petite enfance-Enfance-Jeunesse
24	La politique d'accueil des gens du voyage
25	L'action sociale
26	Culture et sport
28	La structuration d'une direction des services techniques
29	Une collectivité responsable, une administration structurée
30	Organigramme des services
32	Le nouvel exécutif de La Cali
36	Glossaire
38	Les structures de La Cali réparties sur le territoire

Le territoire de **La Cali** en 2013



Source INSEE, 2013.

JANVIER**La Cali : 34 communes**

1er janvier : La Cali accueille deux nouvelles communes, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Sauveur de Puynormand.

Jeunesse

1er janvier : Le service jeunesse de la Ville de libourne, sous convention de gestion depuis 2011, est transféré dans son intégralité.

Développement économique

18 janvier : Inauguration de la rocade de Coutras par le Conseil général. La Cali qui a financé 50% d'un des giratoires de la zone d'Eygreateau.



Discours de Gilbert Mitterrand, Président de La Cali

FÉVRIER :**Transport**

28 février : Inauguration du premier bus du réseau des transports de La Cali, Calibus, par le Vice-président en charge des transports, Philippe Buisson.



Inauguration du premier bus « Calibus »

MARS**Enfance**

26 mars : Remise officielle du label CED (Citoyenneté - environnement - Développement durable) aux structures d'accueil de loisirs de La Cali (ALSH) 3-6 ans et 6-12 ans, à Saint Denis de Pile.

Trésorerie

27 mars : Signature avec la trésorerie régionale des finances publiques et la trésorerie de Libourne d'une convention cadre visant à renforcer l'efficacité des circuits comptables et financiers.

AVRIL**Développement durable**

16 avril : Signature d'une convention avec la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) pour organiser, sur l'ensemble du territoire intercommunal, des permanences EIE (Espaces Information Énergie) pour permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier des conseils d'expert sur l'amélioration énergétique de leur logement.

Habitat Logement

22 avril : Convention cadre signée avec la Préfecture de la Gironde et les principaux partenaires institutionnels de l'habitat et du logement social (Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général, l'Anah, l'Ademe, la Capeb, la Chambre régionale des métiers et l'artisanat), les engageant, pour une durée de 5 ans, à concevoir, promouvoir et développer des actions en faveur de l'amélioration du parc de logements privés et de leur performance énergétique sur l'ensemble du territoire intercommunal.

MAI**Culture**

15 mai : Premier bilan des parcours d'éducation artistique et culturelle proposés à 40 classes de CM1 et CM2. Sa réussite a incité les partenaires de La Cali à positionner l'agglomération en tant que territoire pilote en Gironde et à envisager la signature d'un contrat local d'éducation artistique (CLEA).

JUIN**Aménagement numérique**

13 juin : Le Field Event, première conférence conjointement organisée avec le syndicat mixte Gironde numérique pour promouvoir auprès des entreprises le réseau de fibre optique déployé sur le territoire intercommunal.



Conférence Field Event

12/06

... au fil des mois

AOÛT

Culture

2 - 6 août : «La Rue prend les champs», préalable du festival Fest'art, sur les communes de Lagorce, les Billaux, les Eglisottes, Puynormand et Tizac de Lapouyade, point d'orgue de la saison culturelle de La Cali..



SEPTEMBRE

Enfance - Transport

1er septembre : Mise en place d'un nouveau service de ramassage pour assurer le transport des enfants entre les écoles et les ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) pour les 15 communes du territoire qui ont choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès cette rentrée de septembre 2013.

Gens du voyage

Ouverture anticipée d'une aire provisoire d'accueil des gens du voyage sur la commune de Coutras Gens du voyage.



OCTOBRE

Jeunesse

12 octobre : Fête de la jeunesse au skate parc municipal de Libourne.

OCTOBRE

Tourisme

11 octobre : Vote par l'assemblée communautaire de la création de l'office de tourisme intercommunal du Libournais (OTI).

NOVEMBRE

Enfance

9 - 23 novembre : Les semaines de la petite enfance sur le thème « La couleur dans tous les sens » sur les communes de Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile.



Transport - politique de la ville

5 et 12 novembre : opération « gilets jaunes » pour 1 400 jeunes des collèges de Coutras et de Guîtres.



Campagne de sensibilisation :
« Pour ta sécurité,
n'oublie pas de mettre ton gilet »

DÉCEMBRE

Petite enfance - enfance - jeunesse

18 décembre : Restitution à l'assemblée des maires de l'étude de fond sur les besoins du territoire dans ces domaines.

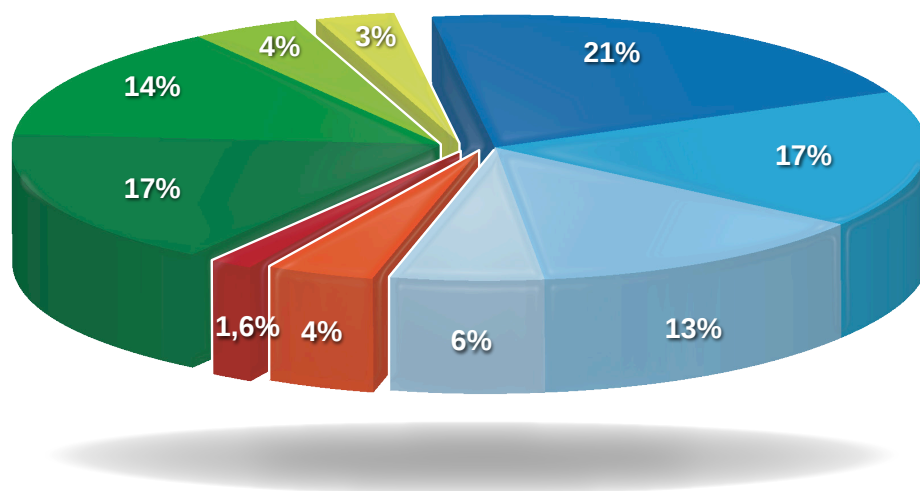
Développement économique

18 décembre : Vote par l'assemblée des élus de l'intérêt communautaire en matière de développement économique.

19 décembre : Soirée de restitution de l'étude de marketing territorial avec plus de 100 personnes, chefs d'entreprise et élus communautaires.



Les politiques de La Cali par compétences



Compétences obligatoires

- Développement économique (21%)
- Transport (17%)
- Habitat - Logement - Aménagement de l'espace (13%)
- Politique de la ville (6%)

Compétences facultatives

- Enfance (17%)
- Petite enfance (14%)
- Jeunesse (4%)
- Tourisme (3%)

Compétences optionnelles

- Action sociale (4%)
- Culture et sport (1,6%)

Budget 2013 :

Une agglomération solidaire, des efforts de gestion dans un

En 2013, La Cali a dépensé **47,6 M€** et a enregistré **51,4 M€** de recettes, ce qui lui a permis de dégager un excédent global de **3,8 M€**.

Les dépenses

En 2013, **56%** des dépenses de La Cali ont été consacrées aux **compétences obligatoires** : développement économique, transport, habitat, politique de la ville.

- > **3,3 M€** ont été affectés au **développement économique du territoire** : soutien à la création d'emplois, acquisition, entretien et gestion des ZAE (zone d'activité économique), participation financière à des manifestations (forum emploi, salon de l'artisanat du bâtiment...), adhésion à BGI (Bordeaux Gironde Investissement)...
- > **2,7 M€ des dépenses générales de l'agglomération** ont été dédiées aux **transports** avec une année notamment marquée par la mise en place d'une journée supplémentaire de transport scolaire et de ramassage des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) consécutive à l'instauration de la réforme des rythmes scolaires pour la moitié des communes du territoire intercommunal.
- > **2 M€ ont été consacrés aux politiques relevant des domaines habitat – logement – aménagement de l'espace**, dont **15 %** pour l'habitat et **47 %** en aménagement de la ligne LGV et aménagement numérique (déploiement de la fibre optique).
- > La **politique de la ville** a capté **près de 1,5 M€** pour le financement des structures d'aide au retour à l'emploi (PLIE), le dispositif du CISPD (le conseil de sécurité et de prévention de la délinquance), la gestion des aires d'accueil des gens du voyage...



Le CIF, coefficient d'intégration fiscale, mesure le degré de mise en commun de la fiscalité entre les communes au profit de La Cali. En 2013, La Cali a bénéficié d'un système de garantie lui permettant d'obtenir le CIF moyen des collectivités, à savoir : **0,31**. C'est ainsi le rapport entre la fiscalité perçue par La Cali et le montant total de la fiscalité perçue sur le territoire (Cali + communes).

Sur 1€ d'impôt prélevé, 30 centimes reviennent à La Cali pour financer les projets du territoire et 70 centimes sont destinés aux projets des communes. L'amélioration du CIF, levier fiscal d'optimisation de la section de fonctionnement, engendre une augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

contexte de baisse des dotations de l'État

Les compétences optionnelles dans les domaines de l'action sociale, de la culture et du sport ont représenté **6 % des dépenses générales** de La Cali (hors TEOM) caractérisées notamment par l'extension progressive du service de portage de repas à l'ensemble du territoire.

Les dépenses relevant des **compétences facultatives** sont fortement concentrées dans le secteur de la petite enfance - enfance - jeunesse (35 % des dépenses générales de la collectivité). Ceci est particulièrement le cas en 2013 avec l'intégration des structures « jeunesse », auparavant sous convention de gestion avec la Ville, de Libourne, et le transfert de nouvelles structures sous convention de gestion pour la commune de Saint Seurin sur l'Isle, à la suite de l'intégration de celle-ci dans le périmètre communautaire. Dans le domaine du tourisme, 2013 a été une année axée sur le pilotage d'une étude ayant abouti à la mise en place, en fin d'année, d'un office intercommunal du tourisme.

Le niveau d'endettement et de fiscalité :

L'encours de la dette est resté **faible**, en 2013, avec **75 € par habitant** (contre une moyenne nationale de 325 euros en 2013). La capacité de désendettement de La Cali est inférieure à 3 années, ce qui lui permet d'envisager les investissements futurs avec sérénité.

> Comme en 2012, le conseil communautaire a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Le niveau d'autofinancement :

En 2013, l'épargne brute de La Cali s'élève à **1,9 M€**. Ces efforts de gestion vont ainsi permettre un effet levier sur l'investissement 2014.

537 € par habitant,
c'est le montant que
La Cali dépense
pour le fonctionnement
du territoire.



Sommaire des compétences

Les compétences obligatoires

- > Le développement économique
- > L'aménagement de l'espace
- > L'équilibre social de l'habitat
- > La politique de la ville

Les compétences optionnelles

- > L'environnement et le cadre de vie
- > L'action sociale d'intérêt communautaire
- > Création, gestion, soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- > Petite enfance - enfance - jeunesse
- > L'aménagement numérique
- > La cotisation SDIS¹
- > La politique touristique d'intérêt communautaire



*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Budget 2013 :

Une agglo solidaire, des efforts de gestion dans un contexte de baisse des dotations de l'État

En 2013, La Cali a poursuivi ses travaux avec les acteurs du territoire et ses partenaires institutionnels pour structurer sa politique et sa stratégie économiques avec 2 axes majeurs :



> Une stratégie de marketing territorial avec les bases d'une identité économique définie en collaboration avec Bordeaux Gironde Investissement (BGI), l'agence de développement économique de la Gironde.

Travail de fond, mené avec la participation de 80 chefs d'entreprise du territoire, cette approche a permis de valider les caractéristiques du tissu économique du territoire, d'en évaluer ses potentialités et de repérer les activités et filières d'avenir, susceptibles d'être des leviers de développement.

Une restitution en décembre auprès de ces mêmes acteurs a conforté la pertinence de la stratégie économique existante, comme celle des filières « traditionnelles » du territoire (BTP et rénovation du bâtiment, viticulture, emballage), et favorisé de nouvelles orientations qualifiées de filières d'avenir (valorisation des déchets, transition énergétique).

> Une compétence délimitée avec la définition de l'intérêt communautaire en matière économique, votée par l'assemblée en décembre 2013.

À l'issue de différentes étapes et analyses (diagnostics et études techniques des ZAE, définition de critères pour une sélection des ZAE les plus pertinentes pour le territoire...), les élus ont donc voté la définition de l'intérêt communautaire. Face à la saturation désormais acquise des espaces disponibles sur la CUB et sa proche périphérie à court et moyen terme, le territoire de La Cali offre de multiples atouts (foncier disponible

pour tout type d'implantation, savoirs faire spécifiques...). Pour garantir aux entreprises des solutions d'accueil et des infrastructures de qualité, La Cali a choisi de structurer une offre multi-site (cf encadré ci-contre). Ce vote est une étape décisive puisqu'il fixe le périmètre d'intervention de La Cali en matière d'accompagnement du tissu économique local, aides et services aux entreprises, et ingénierie aux communes.

Concept de ZAE multi-site, de quoi parle-t-on?

Pour garantir un développement équilibré et solidaire de son territoire, La Cali a choisi de structurer une offre multi-site de parcs d'activités économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, de Libourne à Saint-Seurin-sur-l'Isle.



Concrètement, les services de La Cali ont, en 2013, continué à assurer leurs missions quotidiennes :

◆ Gestion et commercialisation des ZAE :

Fin des travaux de la zone d'Anglumeau

Commercialisation des ZAE avec 6 négociations abouties

Entretien des ZAE par des associations locales d'insertion (marché de clause sociale)...



◆ Des aides concrètes :

Financement du développement des entreprises (Combronde)

Aide à l'implantation (entreprise avicole à Tizac de Lapouyade)...



◆ Promotion et mise en réseau :

Adhésion BGI (Bordeaux Gironde Investissement)

Organisation avec Gironde numérique du Field Event (sur la fibre optique pour le territoire) grâce à la politique d'aménagement numérique du territoire engagée par La Cali.

Aide à l'association des Artisans du Libournais...

Nos réflexions prospectives

En 2013, La Cali a posé les bases de sa réflexion sur le développement de l'économie circulaire et souhaite favoriser son émergence ainsi que celle de la transition énergétique dans l'économie locale.

La rénovation de l'habitat, le recyclage des déchets, la limitation des déplacements sont autant de sources potentielles d'économies et de créations de richesses.

La Cali souhaite préparer l'avenir en permettant la création de nouvelles activités basées sur les énergies nouvelles et la valorisation des déchets.

Une convention de partenariat Véolia/Rougeline signée à Lapouyade le 17 janvier 2013.

L'objectif ? La création de 8 hectares de serres de tomates alimentés par le biogaz issu de la fermentation naturelle des déchets. Hélène Estrade, maire de Lapouyade, soulignait, à cette occasion, « le modèle d'économie circulaire où le déchet redevient une matière première ». Le président de La Cali de l'époque, Gilbert Miterrand réaffirmait, quant à lui, avec force, la volonté de l'agglomération de faire du territoire intercommunal un lieu ressources et exemplaire en matière de transition énergétique.



Quelques chiffres clés :

> **9 ZAE** d'intérêt communautaire

> **140 ha** de foncier existant

> **Plus de 160** entreprises et **2 700** emplois

> **25 ha** immédiatement disponibles répartis sur **4 ZAE**

> **160 ha** de potentiel d'extension et de création

> **1** projet de ZAE

La politique des transports :

Une organisation pertinente de la mobilité sur un territoire vaste



Autorité organisatrice des transports, La Cali veille à définir une politique de desserte cohérente sur l'ensemble du territoire communautaire afin de garantir la mobilité de tous ses habitants, dans une logique de confort et de sécurité des usagers et dans le respect de l'environnement.

En 2013, l'agglomération a ainsi poursuivi la structuration de son offre en la faisant évoluer en fonction des besoins de la population. Pour ce qui est du réseau urbain sur Libourne, et du fait du renouveau de l'habitat dans un des quartiers de la ville, le «Carré», une desserte qui avait été fermée par manque de fréquentation a été réhabilitée pour tenir compte des attentes des usagers.

L'accès à la gratuité des lignes urbaines sur la commune de Libourne a été étendu à l'ensemble des habitants du territoire communautaire.

Pour le transport scolaire La Cali a su, là aussi, adapter son offre aux nouveaux besoins générés par la réorganisation de la journée du mercredi avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Un service supplémentaire de transport scolaire le mercredi matin et un nouveau service de liaison ont ainsi été créés pour permettre à plus de 150 enfants de rejoindre leur accueil de loisir à la sortie de l'école le midi.

Outre l'équilibre de l'offre de transport et la capacité d'adaptation de la communauté d'agglomération pour répondre aux attentes des habitants en matière de mobilité, La Cali est attentive à la

qualité de la flotte de bus et de cars qui circulent sur le territoire. Sur le réseau urbain, la moyenne d'âge du parc est passée de 16 à 8 ans avec un renouvellement des véhicules qui garantit une diminution notable des émissions de CO2.

Dès 2013, La Cali a choisi d'anticiper l'obligation fixée par la loi de février 2005 sur l'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite, en investissant pour se mettre en conformité et permettre à tous les usagers d'emprunter une des lignes du réseau Calibus. Ce dernier a aussi fait l'objet, en 2013, d'un habillage graphique uniforme pour les lignes urbaines et scolaires.

En 2013, le dispositif de covoiturage proposé par La Cali s'est enrichi de la possibilité désormais offerte d'un espace de réservation en ligne spécifique à une communauté identifiée (le personnel du CHU de Libourne, les agents de La Cali...). Ce service supplémentaire favorise un covoiturage de proximité plus adapté aux besoins des déplacements domicile – travail. C'est une solution complémentaire qui facilite la mobilité de tous et réduit, concrètement, les coûts de transport.



La Cali, associée aux grands projets d'infrastructure comme la LGV

Comme de nombreuses collectivités locales, La Cali participe au financement de la LGV Sud Europe Atlantique. En 2013, comme en 2012, elle a versé 550 000 euros. A l'issue de ce chantier, dont la mise en service est prévue en 2016, La Cali aura contribué à hauteur de 2 millions d'euros à la réalisation de la LGV. Par ailleurs, La Cali a négocié avec l'État le maintien du statut de gare TGV et la pérennisation de la desserte TGV à la gare de Libourne.

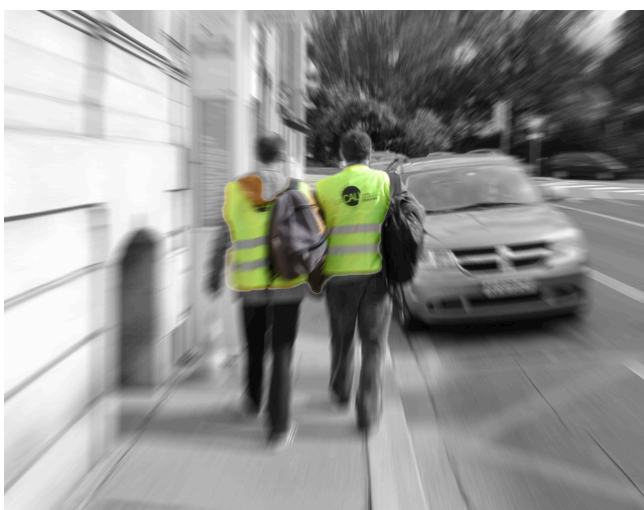
Le budget global consacré par La Cali aux transports s'élève à **4 millions d'euros.**

Le transport scolaire sur le territoire communautaire

Les transports sur le territoire sont régis par l'**AOT (autorité organisatrice des transports)**. La Cali, autorité organisatrice de premier rang confie à des **AO2 (autorités organisatrices de second rang)** la gestion opérationnelle du transport scolaire (suivi quotidien, inscription). Sur le territoire, il y en a 18 qui sont parfois les communes en direct, parfois des syndicats intercommunaux voire des établissements d'enseignement.

En 2013, le réseau Calibus comptait **47 lignes de bus urbaines et scolaires** avec plus de **3 700 élèves** du territoire transportés au quotidien.

Depuis la rentrée 2013, La Cali prend aussi en charge le transport scolaire des **élèves souffrant de handicap** ainsi que ceux qui se rendent dans leur établissement scolaire par le TER.



La Cali, mobilisée sur la sécurité dans le transport scolaire

En novembre 2013, La Cali a porté une action globale de sensibilisation à la sécurité auprès des jeunes collégiens en milieu rural et leurs parents avec la diffusion d'un recueil de règles de sécurité, la distribution d'un gilet jaune et une campagne d'affichage dans les cars scolaires. Cette opération, portée conjointement par les services transports et politique de la ville de La Cali, s'est accompagnée d'une mobilisation forte des élus communautaires et des équipes pédagogiques des établissements scolaires concernés (Coutras et Guîtres).

Sans attendre l'approbation du PLH, La Cali a souhaité que l'habitat constitue un premier volet d'action significatif en matière de transition énergétique, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants mais aussi de développer un gisement important d'activité pour l'économie locale.

Le 22 avril 2013, elle a signé avec ses partenaires (Etat, Anah, Région Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, Ademe, Adil, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Capeb) une convention cadre pour la transition énergétique de l'habitat privé.

Avec un objectif visé de 1 000 logements privés rénovés en 5 ans, cet accord propose :

- des conseils et aides aux particuliers afin de les accompagner dans leur démarche de réflexion et de lancement de travaux de rénovation,
- des actions de sensibilisation et de formation des entrepreneurs, en particulier à destination des artisans du bâtiment,

pour leur permettre de répondre au mieux aux attentes des consommateurs en matière d'habitat durable, - enfin et dans un second temps, des interventions plus ciblées sur les centres villes et centres bourgs à revitaliser.

Le premier dispositif opérationnel a donc été mis en place très rapidement après la signature de la convention cadre sous forme d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) piloté par La Cali, dont l'animation a été confiée le 1er août 2013 pour 2 ans à l'opérateur Eco Energie Service (EES).

Élément fort de la réussite de cette politique : l'implication des élus qui assurent le relais essentiel auprès de la population, avec un repérage, parmi leurs administrés, des situations éligibles aux aides.

En octobre 2013, La Cali a organisé une conférence des maires afin de les informer et de les mobiliser pour promouvoir cette politique communautaire en matière d'habitat-logement.

Le dispositif Habitat durable, en quelques mots...

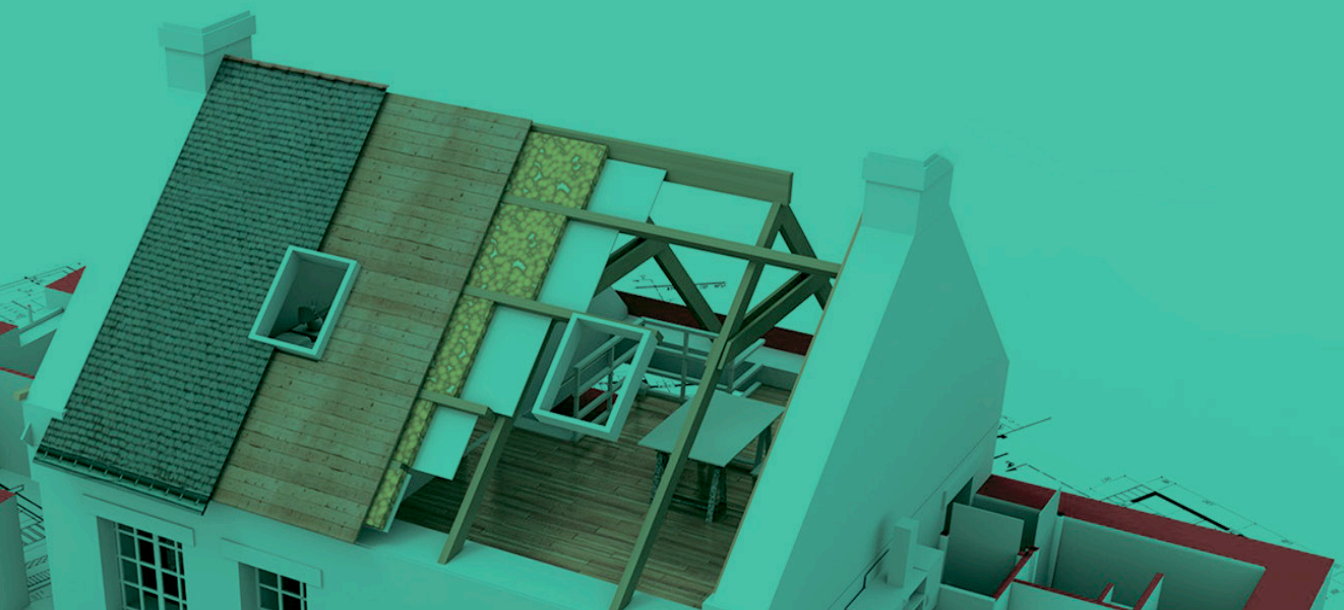
La Cali propose à tous les propriétaires du territoire :

- > Un conseil technique gratuit, neutre et objectif,
- > Un accompagnement pour définir le programme de travaux et le montage financier,
- > Une mise en relation avec les professionnels du bâtiment,
- > Des aides financières quelles que soient leurs ressources.



Pour tous les travaux permettant de :

- > Réduire la facture d'énergie et d'améliorer le confort,
- > Réaliser des travaux dans un logement dégradé ou insalubre,
- > Adapter un logement au handicap ou au vieillissement,
- > Augmenter la performance énergétique du logement.



Un centre d'hébergement d'urgence

En mars 2013, la pose de la première pierre du centre d'hébergement d'urgence porté par l'association Le Lien a donné l'occasion de rappeler la détermination de La Cali à l'égard de la lutte contre la précarité et le caractère majeur de ce projet financé par la collectivité à plus de 100 000 euros.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le cabinet Sémaphores a été retenu après appel d'offres pour accompagner La Cali dans l'élaboration de son premier PLH. Il travaille sur le territoire depuis l'été 2013, sur la base des données et études disponibles mais aussi de nombreux entretiens avec les acteurs de l'habitat ainsi que l'ensemble des maires, premiers partenaires de la démarche.

Le PLH, qui devrait aboutir courant 2015, fixera le cap en matière d'habitat pour les 6 ans à venir : répartition de la production neuve, création de logements sociaux, rénovation du parc ancien, offre spécifique aux publics jeunes, âgés ou dans des situations d'urgence...

Ce document déterminera des objectifs mais aussi des moyens et devra pouvoir se décliner dans chacune des 34 communes de La Cali.

110 000 euros, c'est le montant des aides financières octroyées par La Cali aux associations et partenaires essentiels de l'habitat et du logement :

- > **L'ADIL** (Association Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et d'informe le public en matière de logement et d'habitat.
- > **Le FSL** (Fonds Solidarité Logement) qui octroie des aides à la personne pour l'accès et le maintien dans le logement.
- > **L'Hajpl** (Habitat Jeune en Pays Libournais) qui permet aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.
- > **Le Lien** qui est un partenaire important pour faciliter l'accès au logement autonome et répondre aux situations nécessitant un hébergement d'urgence.

Le Bureau du Logement

Le Bureau du Logement accueille et conseille toutes les personnes souhaitant déposer une demande de logement social sur le territoire communautaire.

Il aide à compléter les dossiers des différents organismes HLM, à rassembler les pièces administratives nécessaires à la constitution de ces dossiers et à faciliter les démarches auprès des bailleurs sociaux.

Faire du tourisme du développement le territoire

52 meublés touristiques
33 châteaux labellisés Vignobles et Chais en Bordelais
(accueil à la propriété)
13 Chambres d'hôtes
6 campings...

200 dates de manifestations dont
45 organisées par l'OTI

35 000 personnes/an accueillies
en 2013 aux **4** bureaux d'Information
Touristique de l'OTI

Dans le prolongement du travail d'harmonisation entamé l'année précédente, La Cali a, en 2013, poursuivi la **définition** de sa politique du tourisme. Ceci a permis d'aboutir en octobre, par délibération du conseil communautaire, à la création d'un **OTI, office de tourisme intercommunal**, sous forme d'EPIC (établissement public industriel et commercial). Ce choix traduit la volonté des élus d'inscrire le tourisme dans une démarche de développement économique et de le positionner comme **levier majeur de croissance et de rayonnement territorial**.

Désormais composé de **4 bureaux** sur les anciens offices de Coutras, Guîtres, Libourne et Saint Seurin sur l'Isle, l'OTI est le « **bras armé** » de **La Cali** pour la mise en œuvre opérationnelle de la politique touristique.

ourisme un enjeu majeur opement économique sur e



69 000 nuitées
en 2013

La création de cet outil doit désormais permettre de générer des recettes touristiques sur le territoire communautaire. Pour cela, il doit développer une politique qualitative dans l'accueil et les services offerts aux touristes comme aux prestataires touristiques. Il doit également permettre l'émergence d'une stratégie marketing pour commercialiser des produits touristiques variés et adaptés aux différents profils de visiteurs.

La Cali souhaite ainsi porter une stratégie offensive en la matière en favorisant les partenariats publics - privés, en tenant compte des nouvelles formes de tourisme et en intégrant les attentes variées des visiteurs : tourisme haut de gamme pour les croisiéristes, de plus en plus nombreux, tourisme familial pour les amateurs de balades pédestres, tourisme historique et culturel pour les amateurs des récitals, concerts et festivals.

Une agglomération responsable :

Insuffler concrètement les valeurs et convictions de La Cali dans la mise en œuvre des politiques communautaires

Zoom sur...

Projet d'éducation à l'environnement dans les centres de loisir.

En 2013, 23 professionnels de l'enfance / jeunesse ont pu bénéficier de formations et ont tenté de répondre à la question « Développement durable : nécessité ou imposture ? ».

Un « séminaire d'exploration de la controverse » sur trois demi-journées de formation a ainsi été animé par l'association Graine d'Aquitaine et organisé avec le soutien du Conseil général de la Gironde dans le cadre du comité départemental des Agendas 21, auquel La Cali collabore.

Le développement durable en quelques chiffres

En 2013, La Cali a financé et organisé des actions de sensibilisation et d'accompagnement en matière de performance énergétique :

> **19** permanences Espaces Info Énergie (EIE)

> **43** rendez-vous organisés au cours des permanences EIE.

> **1** conférence grand public sur « **Quelles solutions possibles dans un monde sans pétrole** »

dans le cadre des Journées de l'Énergie positive en Aquitaine, présentée par l'association NegaWatt et animée par un de ses ambassadeurs : Yohann Didier.

> **4** ateliers de **lutte contre la précarité énergétique** et de sensibilisation aux écogestes à destination des ménages fragiles.

L'année 2013 a principalement été consacrée à l'élaboration du Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Composante forte du projet territorial de La Cali, le PCET vise, en priorité, la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets, tout en veillant à l'équilibre des autres composantes du développement durable.

> **La Cali a établi tout d'abord son « profil climat »**, à savoir le bilan des émissions de gaz à effet de serre dont elle est responsable au travers de son fonctionnement interne et de l'exercice de ses compétences.

> **S'en est suivi un travail de concertation** qui a permis d'aboutir en fin d'année à un programme ambitieux de **44 actions**, structuré autour de 9 axes stratégiques :

- 3 axes consacrés à l'exemplarité : sur le patrimoine (maîtrise de l'énergie dans les bâtiments), les pratiques quotidiennes (gestion écologique des espaces verts, nettoyage sain...) et les achats (écoresponsables),
- 4 axes liés aux compétences de l'agglomération : habitat, transport, déchets, développement économique,
- 2 axes liés à la mobilisation des partenaires et au pilotage global du PCET.

Exemplarité, solidarité, pragmatisme sont au cœur des actions que l'agglomération déploie dans le domaine du développement durable : lancement de la mission « Conseil en énergie partagé », lutte contre la précarité énergétique, formation auprès des artisans du bâtiment, travail de collaboration avec le Smicval sur l'économie circulaire...



Emploi - Formation - Insertion - Prévention :

Développer, renforcer, consolider une politique de cohésion sociale au service de la population

En 2013, le service Politique de la ville de La Cali a poursuivi ses 4 missions principales :

> **Accompagner** les publics en demande d'emploi grâce aux 4 référents de parcours et aux 2 chargées de relations entreprises du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) (cf encadré « Enquête CEFIL 2013 »)

> **Développer** des formations professionnelles adaptées aux besoins des entreprises locales et des demandeurs d'emploi du territoire. A cette fin, plusieurs actions sont mises en place :

- pilotage d'une étude sur les besoins en formation et en emploi des artisans locaux pour répondre aux attentes de service du guichet unique « Habiter mieux » (cf encadré « Bilan actions de formation »),
- chantier formation qualification nouvelle chance sur le métier d'Agent de Propreté et d'Hygiène.

> **Favoriser** la cohésion sociale sur le territoire par l'élaboration et la signature d'une convention d'objectifs partenariale pluriannuelle avec le Centre Socio Culturel Portraits de Familles afin de lui permettre de développer des actions facilitant l'accès aux droits, l'accès à la culture et aux loisirs, les rencontres intergénérationnelles et le soutien à la parentalité ... pour tous (cf encadré « Bilan d'activités »)

> **Mobiliser** régulièrement les membres partenaires du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) pour travailler à la mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation sur les violences intrafamiliales (affiche ci-contre), l'accès aux droits (guide d'accès aux droits diffusé à tous les acteurs et partenaires de la prévention de la délinquance sur le territoire), la lutte contre les addictions et pour échanger sur des situations problématiques de primo délinquance repérées ponctuellement sur le territoire.



Le PLIE, un dispositif efficace pour l'insertion des publics éloignés de l'emploi en Libournais :

« Avec le PLIE du Libournais, 7 répondants sur 10 ont repris confiance en eux ».

C'est ce que révèle l'Enquête CEFIL 2013, menée en janvier 2014 auprès des bénéficiaires du dispositif en 2013.

Ces derniers étant pris en charge de façon personnalisée par un référent unique, ils jugent ce dispositif utile et 89% d'entre eux n'hésiteraient pas à le recommander à un ami en difficulté : la qualité d'accompagnement, l'écoute et la disponibilité du référent justifient ce taux de satisfaction.

Actions de formation en 2013 :

Démarré au mois de novembre 2012, le Chantier Formation « Agent d'Hygiène et de Propreté », outil s'appuyant sur les réalités d'un chantier, s'est inscrit dans une logique de parcours qualifiant et a permis, après une formation de 6 mois, à 11 stagiaires d'obtenir leur titre professionnel, en mai 2013. 6 d'entre eux se sont vu proposer des offres d'emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme.

En parallèle et pour une approche cohérente d'ensemble de la gestion des compétences à l'échelle du bassin d'emploi, une étude menée auprès des artisans locaux a été lancée par La Cali en 2013 afin d'identifier leurs besoins propres (montée en compétences) et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée au regard de la réglementation relative à la transition énergétique. Les résultats de cette étude seront connus début 2015 après enquête de visu auprès de 31 artisans / entrepreneurs locaux.

Petite enfance - Enfance - Jeunesse :

Une forte mobilisation de tous pour une année rythmée entre réforme scolaire, transfert des services et travaux de réflexion

L'année 2013 aura été particulièrement dense pour les équipes du pôle Petite enfance - Enfance - Jeunesse avec :

Un travail de fond pour évaluer les services existants et les besoins de la population en matière de politiques d'accueil et d'animation de la petite enfance jusqu'à la jeunesse.

Financé par la Caf et confié à un cabinet de sociologie, ce diagnostic a mobilisé les acteurs et intervenants du territoire en la matière, élus, professionnels, parents et jeunes avec **plus de 260 entretiens individuels et près de 500 questionnaires traités**. Une restitution de la première phase de cette vaste étude a été faite à l'assemblée des maires en décembre 2013 avec, pour 2014, la **programmation de 15 ateliers pour poursuivre l'action et s'engager sur des orientations stratégiques**.

Intégration et transfert suite : en janvier 2013, l'intégration de la commune de Saint-Seurin sur l'Isle, La Cali a organisé le **transfert par convention de gestion des services des accueils de loisirs (ALSH) et de la jeunesse de la commune**. Pour Libourne, c'est le service jeunesse de la ville, géré en convention de gestion depuis 2011, qui a été transféré intégralement le 1er janvier 2013.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires : un temps fort pour La Cali qui a su adapter ses services aux besoins des familles, en fonction des attentes de chaque commune.

15 communes ont choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013. La Cali a aménagé ces services au regard des modes de fonctionnement retenus par les communes. Les familles ont ainsi pu bénéficier **d'un service de ramassage école/accueil de loisirs en fonction du lieu de scolarisation de leurs enfants**. De même, un nouveau tarif dit de « petite journée » a été créé pour tenir compte des temps d'accueil plus courts. Une information a été diffusée à tous les parents concernés pour présenter le nouveau dispositif et leur garantir une prise en charge de leurs enfants.



En quelques chiffres

Petite Enfance

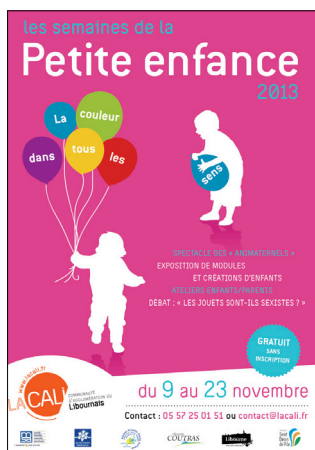
778 enfants de 0 à 4 ans
(contre 741 en 2012) accueillis
sur **8 structures d'accueil**

Enfance

3 362 enfants de 3 à 15 ans
(contre 3 253 enfants en 2012)
accueillis dans **14 ALSH**

Jeunesse

1082 jeunes de 12 à 25
ans (contre 989 jeunes en
2012).



Des moments festifs et des temps de rencontre

Tout au long de l'année, La Cali propose des manifestations que ce soit pour favoriser les rencontres entre enfants, parents et professionnels (les fêtes du RAM, les semaines de la petite enfance, les journées « portes ouvertes » des ALSH, etc.) ou pour offrir des temps spécifiques aux jeunes (fêtes de la jeunesse, Caligames, etc.).



Jobs d'été : un RDV devenu incontournable pour les jeunes du territoire

En mars 2013, La Cali a participé à l'opération nationale Job d'été. Plus de 50 jeunes sont venus dans les structures de La Cali pour bénéficier de conseils pratiques et consulter des offres d'emploi saisonnier. Un succès chaque année renouvelé pour cette manifestation qui vise à favoriser la mobilité, l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel des jeunes et qui permet à ces derniers de trouver quelques-unes des clés indispensables à la réussite de leur parcours (rédaction CV, lettre de motivation, entraînement à l'entretien d'embauche). Pour garantir la réussite de ces rencontres, La Cali mobilise les partenaires (pôle emploi, mission locale), les communes et les entreprises du territoire pour identifier les besoins en main d'œuvre saisonnière.



L'éducation à l'image

Dans le domaine de l'éducation à l'image, La Cali a développé un véritable savoir-faire lui permettant d'organiser pour les jeunes du territoire des ateliers cinéma, des stages audiovisuels, des sessions de réalisation de courts métrages ou de pockets films (réalisés avec des téléphones portables ou des caméras de poche). La mise en pratique est l'occasion d'aborder les techniques cinématographiques, de l'écriture à la réalisation, mais aussi d'aborder sur le plan pédagogique la question de l'appropriation du langage des images, la question des droits d'auteur, tout en favorisant l'expression artistique des jeunes.

En novembre 2013, un court métrage, « balade en famine », primé lors du « festival des 6 trouilles » de Libourne et un film « made in suédés » projeté en compétition à la 3ème édition du Festival « Clap 1ère sur la Bastide » à Bordeaux...

Nouveautés 2013

Le 22 mars 2013 s'est ouvert, à Coutras, le troisième Point Mousse de La Cali. Espace convivial de socialisation, ce nouveau LAEP (lieux accueil enfant parent) est une antenne gratuite et en accès libre pour permettre aux parents de rencontrer, avec leurs enfants, des professionnels et échanger autour de jeux.

La politique d'accueil des gens du voyage : accompagnement social

La loi du 5 juillet 2000 impose la définition d'un schéma départemental des gens du voyage en fixant une obligation aux communes de plus de 5 000 habitants de disposer d'une aire d'accueil. Conformément à ces dispositions, La Cali a la responsabilité de trois aires d'accueil sur le territoire : à Libourne, à Saint Denis de Pile et plus récemment à Coutras.

En septembre 2013, La Cali a ouvert **un équipement provisoire** d'une capacité d'accueil de 30 places sur la commune de **Coutras**.

Un travail d'accompagnement des familles et de scolarisation des enfants a été effectué et la mise en place d'un PSE (projet socio-éducatif) sera concomitante à l'ouverture de l'aire définitive sur cette commune fin 2015.

Sur l'aire du Ruste, à **Libourne**, La Cali coordonne un PSE qui s'appuie sur deux principes fondateurs :

la citoyenneté, dans le respect des appartenances culturelles et des modes de vie des gens du voyage, **et le droit commun**, qui s'applique à tout citoyen. Un travail de terrain apporte un soutien concret aux familles et la **scolarisation des enfants** est un axe majeur du dispositif.

Sur l'aire d'accueil de **Saint Denis de Pile**, gérée en délégation de service public, c'est le CCAS de la commune qui assure, pour le compte de La Cali, l'animation opérationnelle du PSE.

Chaque année au mois de janvier, La Cali présente un bilan annuel des actions portées dans le cadre des Projets Sociaux Éducatifs (PSE) de l'aire d'accueil des gens du voyage du Ruste à Libourne ainsi que celui de l'aire d'accueil du Pas du Loup à Saint Denis de Pile.

Ces rapports d'activité permettent de mesurer les progrès effectués en matière d'amélioration de vie des familles et de réalisation de parcours scolaires et de formation pour tous les enfants des familles résidentes.

C'est la **mobilisation collective et permanente** des différents partenaires intervenant dans ce champ qui fait sens car c'est ce travail de fond qui permet d'appréhender les situations très variées et de proposer des solutions adaptées.

En plus du pilotage concret des aires d'accueil et des présences physiques sur site, La Cali a poursuivi, en 2013, ses réflexions sur la question de la sédentarisation au coeur desquelles se pose la notion de parcours résidentiel qui est proposé aux familles avec un accompagnement dans le cadre d'un habitat adapté : accès aux terrains familiaux, à la location, à la propriété...



Le développement social : lutter contre toute forme de rupture et d'isolement

L'offre de service de La Cali pour soutenir le maintien à domicile

> Le portage de repas à domicile

Avec une hausse de 16,5% du nombre de repas livrés entre 2012 et 2013, le portage de repas à domicile est devenu un service incontournable de la politique d'action sociale de La Cali.

En 2013, plus de **240** personnes ont bénéficié de ce service et un tiers de celles qui ont abandonné le recours à cette prestation l'ont fait à la suite d'une reprise de leur autonomie.

En plein essor, ce service fait l'objet de l'attention des équipes de La Cali qui interrogent régulièrement les bénéficiaires pour évaluer la qualité de la prestation, confiée à un traiteur : qualité gustative des repas, quantités suffisantes, diffusion d'information et de conseils... C'est grâce au lien permanent avec les usagers que La Cali a pu apporter les mesures correctives quand il y avait des insatisfactions. En amont, l'évaluation des besoins au domicile de chaque bénéficiaire permet aux équipes d'identifier au mieux les besoins des personnes.

> Le droit au transport pour tous

La politique sociale de La Cali vise aussi à assurer le droit au transport de toute personne en situation momentanée ou durable de perte d'autonomie ou de perte de mobilité, pour rompre l'isolement et résoudre, en partie, les problématiques de déplacement.

Les personnes à mobilité réduite du fait de leur âge ou de leur handicap peuvent ainsi bénéficier, du lundi au dimanche, jours fériés compris, d'un service de transport à la demande, adapté et personnalisé.

Des règles simples d'utilisation, avec une centrale de réservation, des critères clairs pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier font de ce service un élément fort de la politique sociale de l'agglomération dans sa volonté de garantir à tous le maintien des liens sociaux.

En 2013, **1 700** bénéficiaires ont effectué plus de 15 000 voyages dont 6 % sur les dimanches et jours fériés.

> La Cali finance **85 %** du service Transport à la demande et près de la **moitié** du service de portage des repas à domicile.

> Portage de repas : un prix stable d'une année sur l'autre au prorata du niveau de revenu

> Transport à la demande : un tarif unique pour tous (2,50 euros l'aller et 4 euros l'aller - retour)



Culture et sport :

Un soutien aux grands événements pour diffuser la culture et le sport au plus près des habitants



Des manifestations culturelles qui participent au rayonnement du territoire

En soutenant des événements d'envergure départementale et au-delà, La Cali fait de la Culture un facteur de son développement territorial.

Avec un budget de 94 800 € en 2013, La Cali a pu soutenir ou organiser des festivals et des événements tels que l'incontournable « La Rue prend les champs », prologue du festival international des arts de la rue « Fest'arts », « MusiK à Pile », la saison musicale de la salle de musiques actuelles « L'Accordeur », « La Saison musicale de l'Abbatiale de Guîtres », « Confluences »,

« Le Printemps photographique de Pomerol », « Littérature en jardin », ainsi que des « Scènes d'été itinérantes en Gironde », dispositif culturel du Conseil Général, ou une séance de cinéma en plein air.

Un premier bilan encourageant de la politique communautaire d'éducation artistique et culturelle

La Cali a développé un dispositif d'éducation artistique et culturelle à destination de près de 2 000 élèves du territoire pour leur permettre de se constituer une culture personnelle tout au long de leur parcours scolaire en :

- > S'initiant à la pratique artistique,
- > Rencontrant des artistes et des œuvres,
- > Fréquentant des lieux culturels,
- > Formant les enseignants en lien avec les artistes intervenants.

Deux types d'approches sont proposés en fonction des classes d'âges :

- **Une programmation de spectacles « jeune public »** (ciné-concert et conte musical) à destination de 21% des élèves de maternelle, CP et CE (45 classes du territoire, soit près de 1 000 élèves).

- **Trois parcours d'éducation artistique et culturelle à destination de 57% des élèves de CM1, CM2, CLIS et IME (40 classes).** Organisés avec des acteurs culturels locaux reconnus pour leur travail de médiation auprès du jeune public (MKP-MusiK à Pile, Permanences de la littérature et théâtre Le Liburnia) avec l'aide de villes partenaires, ils permettent la découverte des arts, sur plusieurs

temps de médiation artistique (ateliers en classe, visite « côté coulisses » d'un lieu culturel, spectacle).

Ce dispositif soutenu par la DRAC Aquitaine, la DSDEN et l'IDDAC connaît un vrai succès auprès des élèves et des enseignants, soulignant la pertinence du projet artistique et pédagogique. Il a permis à La Cali d'être considérée comme un territoire pilote en Gironde.

En 2013, plus de 80 000 spectateurs estimés par les organisateurs ont fréquenté les événements soutenus par La Cali sur les communes de

Bonzac, Chamadelle, Coutras, Guîtres, Lagorce, Lalande de Pomerol, Les Billaux, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Libourne, Maransin, Pomerol, Puynormand, Saint Christophe de Double, Saint Denis de Pile et Tizac de Lapouyade.

Un soutien aux grands événements sportifs



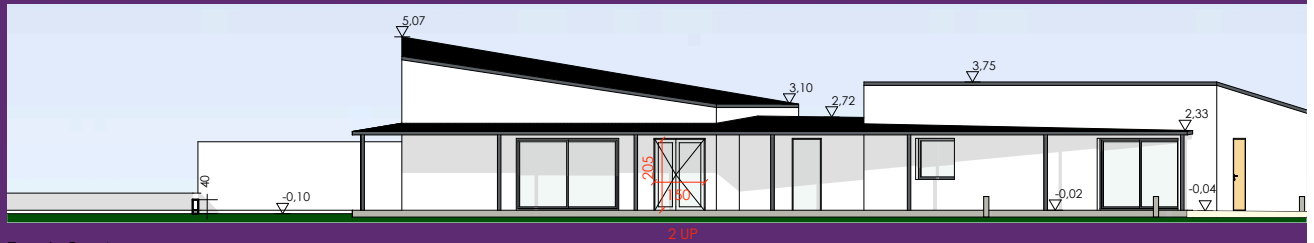
Le sport représente un formidable vecteur d'image qui participe au rayonnement de l'agglomération.

En 2013, La Cali a soutenu deux événements sportifs de notoriété nationale qui se sont déroulés sur son territoire :

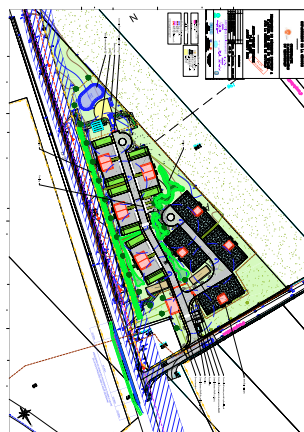
- > **La coupe de France d'Aviron**, organisée par le club nautique de Libourne,
- > **Les championnats de France de canoë kayak de fond**, organisés par le club de canoë kayak de Libourne.

Ces deux compétitions se sont déroulées sur le pôle nautique international des Dagueys.

La structuration d'une direction des services techniques



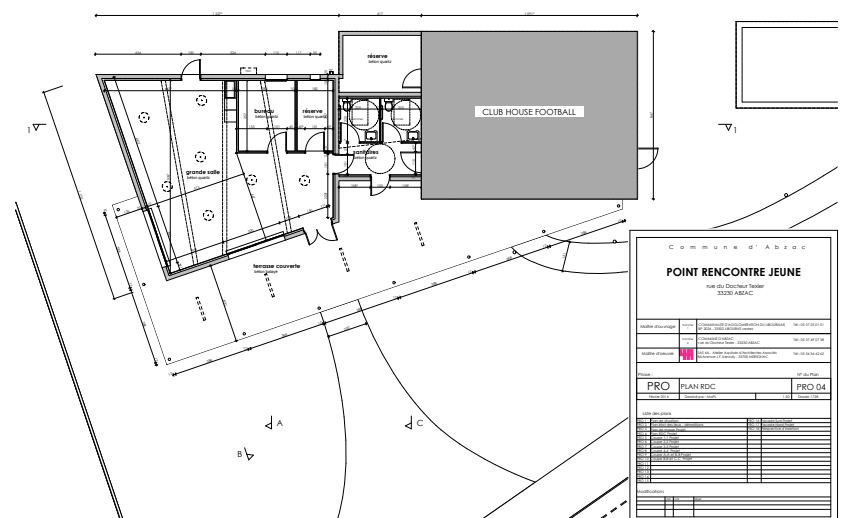
Façade Ouest



En 2013, la collectivité a renforcé son organisation interne avec la création d'une véritable direction des services techniques. Celle-ci a repris les missions déjà menées par les services : entretien des locaux, intervention de dépannage et d'entretien du parc immobilier, gestion du patrimoine. Elle a aussi élargi son périmètre d'intervention à la mise en place de conduite de projets avec le pilotage des études préalables, la réalisation et le suivi des chantiers (aire d'accueil des gens du voyage sur Libourne, sur Coutras, Prij sur Abzac) mais aussi avec celui d'assistance à maîtrise d'ouvrage (crèche sur Saint Denis de Pile). Cette direction apporte ainsi tout son soutien et son expertise aux autres services des communes de La Cali que ce soit pour les travaux d'aménagement, la construction de nouveaux bâtiments, le lancement d'études techniques.

Les infrastructures gérées de l'agglo :

- 54 bâtiments
- 4 ZAE
- 2 pontons
- 1 bateau
- 187 poteaux de bus
- 28 véhicules légers
- 16 sites répartis sur le territoire



Une collectivité responsable, une administration structurée :

Rationaliser et moderniser le fonctionnement de l'administration pour accompagner les services de La Cali

Groupement de commandes :

Consciente de l'importance d'optimiser ses coûts et de rationaliser ses fonctionnements, La Cali saisit chaque opportunité de mutualisation des achats et s'interroge, désormais, à chaque échéance de marché, sur la possibilité de mettre en place des solutions d'achats groupés. C'est ce que la collectivité a réussi à faire en 2013 à trois reprises dans le domaine de la téléphonie mobile, des formations obligatoires et de l'achat de papier. Ce groupement de commandes permet, des économies immédiates concrètes et offre, un service aux communes qui s'inscrivent, aux côtés de l'agglomération, dans cette démarche de mutualisation.

En matière de téléphonie mobile, ce groupement a concerné trois communes de La Cali et le CCAS de la Ville de Libourne. Pour l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène et sécurité, 26 structures (communes et établissements publics) pour un total de 1 300 agents ont bénéficié de cette offre mutualisée. Enfin, 19 structures se sont associées à La Cali pour rationaliser leur achat de papier.

Une démarche d'achats publics écoresponsables suivant le principe de la collectivité exemplaire.

En 2013, La Cali a intégré les clauses sociales et environnementales de deux de ses marchés : le marché d'insertion professionnelle sur l'entretien des espaces verts et celui sur l'impression des supports de communication.

De nombreux marchés en préparation seront conçus dans ce même esprit : consommables informatiques, travaux, véhicules, transports collectifs, achats de denrées alimentaires.

Désormais, la collectivité construit ses marchés en veillant à respecter les trois enjeux majeurs suivants les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Dématérialisation en matière de finances publiques : un nouveau service aux usagers

Pour améliorer l'efficacité des circuits comptables et financiers, La Cali a signé en mars 2013 une convention cadre avec la direction régionale des finances publiques et la trésorerie de Libourne. Elle a ainsi mis en place l'application TIPI (titre payable par internet) pour permettre aux usagers de payer en ligne une partie des services (portage de repas à domicile en 2013 puis extension en 2014 aux transports à la demande et activités de loisirs). La signature électronique des bordereaux sera mise en oeuvre dans le courant de l'année 2014.

Sur le plan de la RH et du fonctionnement interne :

Fin 2013, l'effectif de La Cali compte 107 agents en emplois permanents, et plusieurs recrutements ont permis de renforcer les compétences des équipes.

Par ailleurs, attentive aux publics les plus éloignés de l'emploi, La Cali mène, dès qu'elle le peut, une politique de recrutement et d'insertion professionnelle des publics les plus fragiles. En 2013, 5 agents ont pu être recrutés et ont intégré la collectivité via le dispositif des contrats aidés.

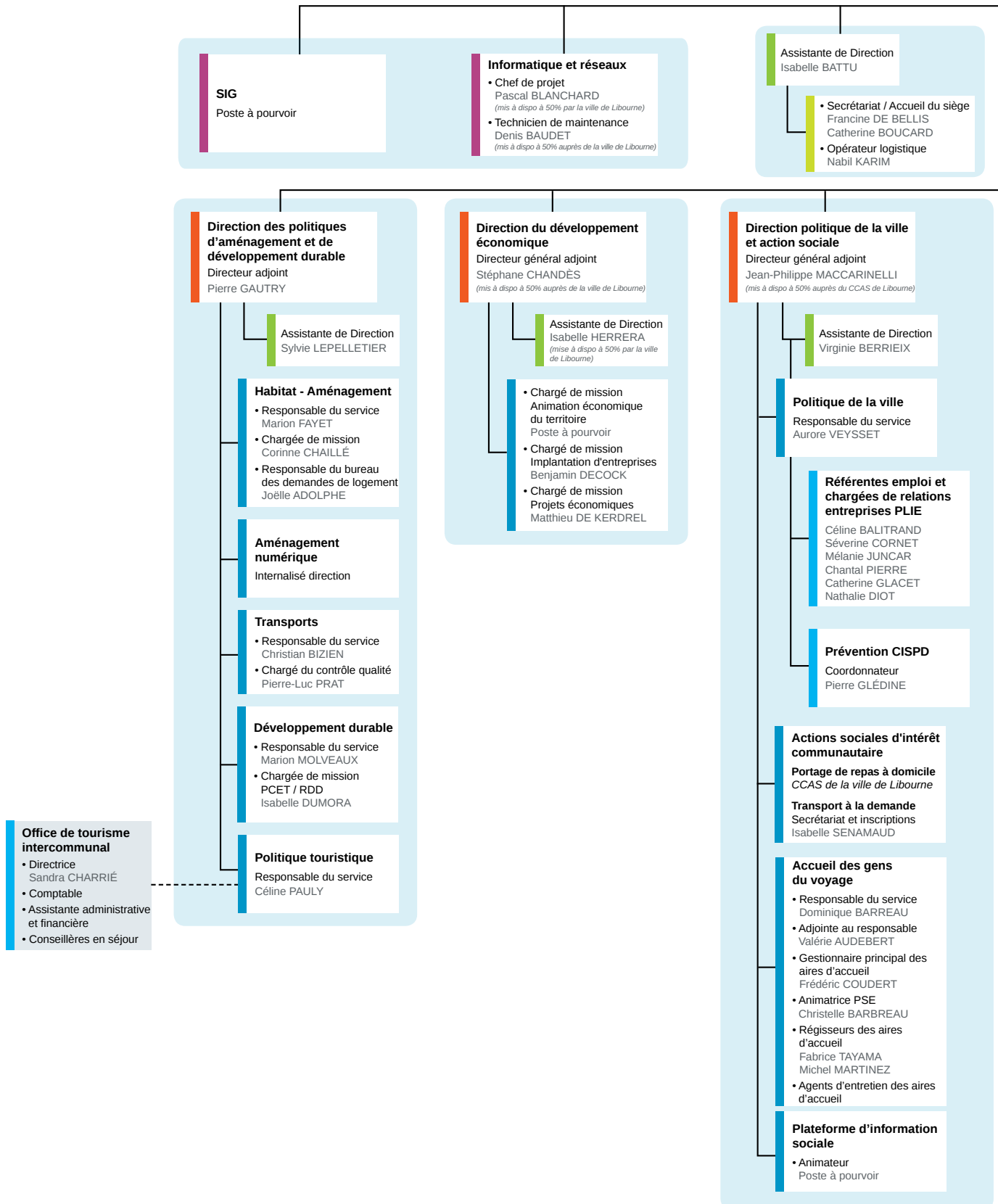
Le management des équipes s'est également renforcé en 2013 avec d'une part, l'instauration d'un règlement de **formation** en vue de la mise en place, dès 2014, d'un plan de formation triennal pour la collectivité et d'autre part, la préparation des **évaluations individuelles** afin de mener, avec tous les agents de la collectivité, des entretiens professionnels dès 2015 pour une prise en compte des attentes individuelles en termes d'évolution de carrière mais aussi en termes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour l'avenir de La Cali.

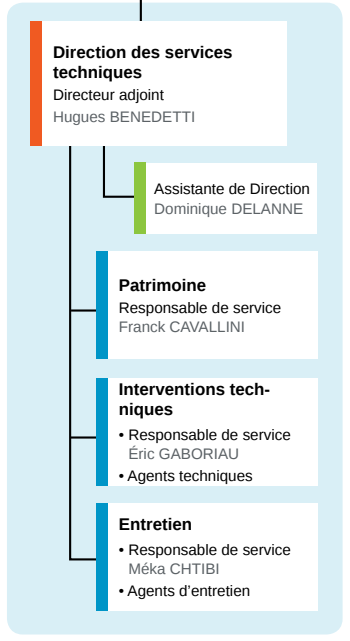
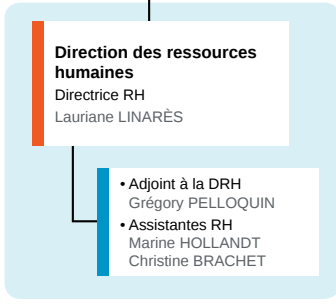
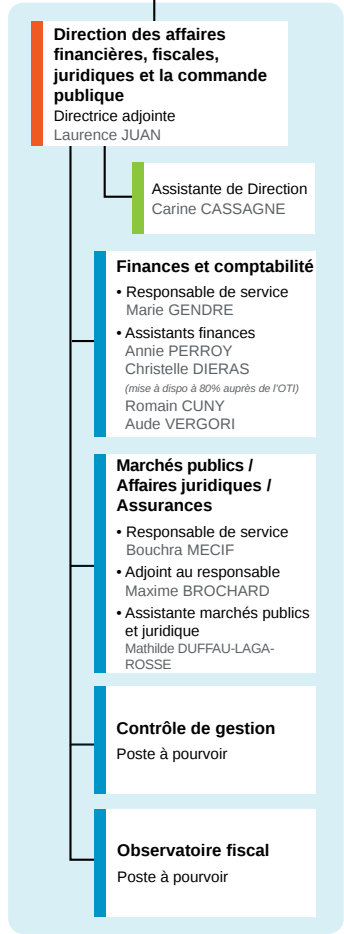
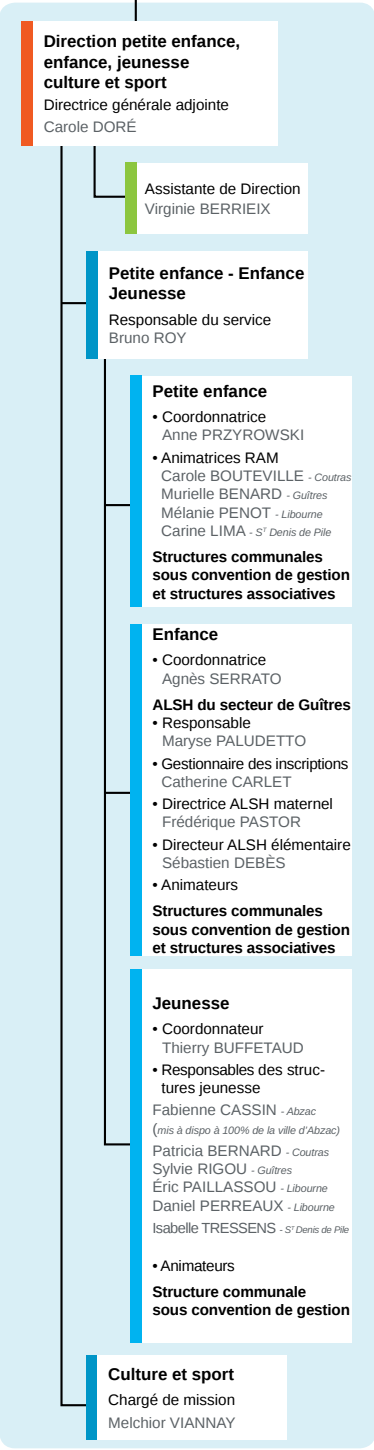
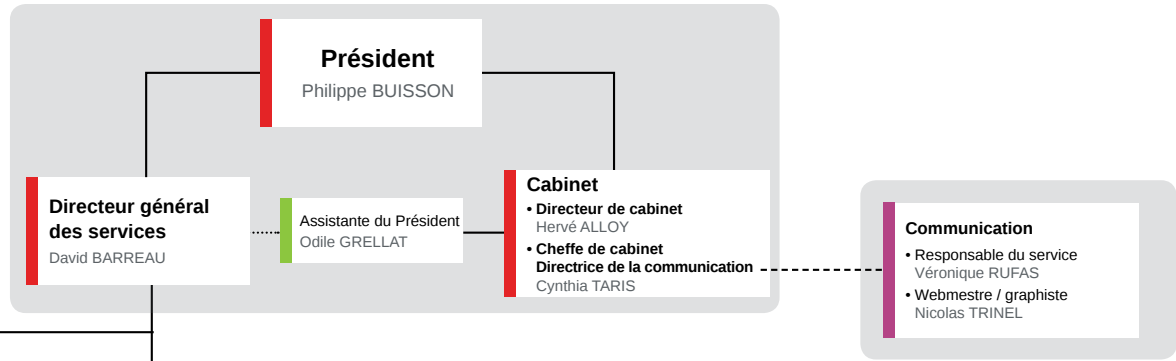
Enfin sur le plan de l'**organisation du travail**, la dématérialisation des procédures informatiques (et la gestion optimisée des agendas et de la logistique des bâtiments et des véhicules) comme celle des bons de commandes et de validation des factures ont amélioré le fonctionnement interne global de la collectivité.



Photo ci-contre : de gauche à droite Jean-Denis de Voyer d'Argenson, directeur régional des finances publiques, Gilbert Mitterrand, président de La Cali et Jean-Claude Aumette, trésorier de Libourne – 27 mars 2013

Organigramme des services





Le nouvel exécutif de La Cali

Le bureau



Philippe
BUISSON
Président de La Cali



Fabienne
FONTENEAU
1^{ère} Vice-présidente
Politique de la ville,
insertion et CISPD
(conseil intercom-
munal de sécurité
et de prévention de
la délinquance)



Jérôme
COSNARD
2^{ème} Vice-président
Développement
économique
et équilibre
commercial



Jean-Philippe
LE GAL
Vice-président
Aménagement
de l'espace,
développement
touristique et
politiques
contractuelles



Hélène
ESTRADE
Vice-présidente
Ressources
humaines et
mutualisation



Isabelle
HARDY
Vice-présidente
Petite enfance et
enfance



Alain
PAIGNE
Vice-président
Transports



Anne
BERTHOMÉ
Vice-présidente
Finances et fiscalité



Corinne
VENAYRE
Vice-présidente
Habitat et logement



Sébastien
LABORDE
Vice-président
Action sociale
d'intérêt
communautaire



Jean-François
MARTINEZ
Vice-président
Monde rural,
patrimoine
et moyens
techniques



Jacques
MÉSPLEDE
Vice-président
Environnement,
développement
durable et PCET
(plan climat énergie
territorial)



Sabine
AGGOUN
Vice-présidente
Jeunesse



Gérard
HENRY
Vice-président
Marchés publics et
affaires juridiques

Les conseillers communautaires



Jean-Claude
ABANADES
SABLONS



Jean-Louis
d'ANGLADE
ABZAC



Jean-Louis
ARCARAZ
LIBOURNE
Conseiller délégué
aux sports



Kléber
AUDINET
SAINT CIERS
D'ABZAC



Jean-Luc
BARBEYRON
POMEROL



Joël
BAYLE
PUYNORMAND



Catherine
BERNADEAU
LIBOURNE



Marcel
BERTHOMÉ
SAINT SEURIN
SUR L'ISLE



Sophie
BLANCHETON
CHAMADELLE



Claire
BONDEL
LIBOURNE



Sylvie
BOISSEL
COUTRAS



Odile
**BONHOMME-
TIBY**
COUTRAS



Nouredine
BOUACHERA
LIBOURNE



Mireille
**CONTE-
JAUBERT**
SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES



Richard
CROS
SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES



Christophe
DARDENNE
LIBOURNE



Jean-Luc
DARQUEST
BONZAC



Georges
DELABROY
SAINT CHRISTOPHE
DE DOUBLE
conseiller délégué à la
culture



Véronique
DI CORRADO
COUTRAS



Val
DUCLÓS
LIBOURNE



Chantal
DUGOURD
SAINT DENIS DE
PILE



Philippe
**DURAND-
TEYSSIER**
LALANDE DE
POMEROL



Philippe
FAURT
SAINT MARTIN DU
BOIS



Isabelle
FEYRY
LES EGLISOTTES



Michel
FOULHOUX
COUTRAS



Michel
GALAND
LIBOURNE



Chantal
GANTCH
SAVIGNAC DE
L'ISLE



Jean-Paul
GARRAUD
LIBOURNE



Philippe
HEFTRE
COUTRAS



Monique
JULIEN
LIBOURNE



Fabienne
KRIER
BAYAS



Michelle
LACOSTE
COUTRAS



Bruno
LAVIDALIE
LAGORCE



Loïc
MAGNAN
MOULON



Gonzague
MALHERBE
LIBOURNE



Alain
MAROIS
SAINT DENIS DE
PILE



Thierry
MARTY
LIBOURNE



Pierre-Jean
MARTINET
TIZAC DE
LAPOUYADE



Michel
MILLAIRE
LES BILLAUX



Fabienne
MONTAUD
LIBOURNE



Gérard
MOULINIER
SAINT SAUVEUR
DU PUYNORMAND



Bernard
NADEAU
LES EGLISOTTES



Patrick
NIVET
LIBOURNE

Francis
PEJEAN
GUÎTRES



Paquerette
PEYRIDIEUX
SAINT ANTOINE
SUR L'ISLE



Annie
POUZARGUE
LIBOURNE



David
REDON
PORCHÈRES



David
RESENDÉ
CAMPS SUR L'ISLE



Laurence
ROUEDE
LIBOURNE



Agnès
SEJOURNET
LIBOURNE



James
SEYNAT
MARANSIN



Denis
SIRDEY
LIBOURNE



Michel
VACHER
LE FIEU

Le glossaire

Adil

Agence Départementale d'Information sur le Logement.

ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Anah

L'agence nationale de l'habitat est un établissement public d'État créé en 1971. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants (source : anah.fr).

AOT1

Autorité organisatrice des transports de premier rang, La Cali organise le réseau des 47 lignes sur le territoire.

AOT2

Autorité organisatrice des transports de second rang, cette appellation désigne les structures (communes, syndicats intercommunaux, associations) qui interviennent par délégation de l'AO1 dans la gestion et le suivi quotidien du transport scolaire et qui effectuent les inscriptions.

ASPAT

Association Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques, cette association Loi 1901 d'aide à l'insertion sociale a été créée en 2002 et est agréée « atelier et chantier d'insertion » par la Direccte.

BIJ

Bureau Information Jeunesse.

CAF

Caisse d'Allocations Familiales.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.

CGCT

Code Général des Collectivités Territoriales.

CISPD

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

CLIS

Classe pour l'Inclusion Sociale.

CTP

Comité Technique Paritaire.

Développement durable

Le développement durable, tel que défini par la Loi Grenelle 2, répond, de façon «concomitante et cohérente», à cinq finalités : la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, l'épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie, la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Direccte

Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

DRAC

Direction Régionale des Affaires Culturelles.

DSDEN

Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

Éco - exemplarité

C'est l'engagement des administrations à limiter les impacts environnementaux dans leurs modalités de fonctionnement interne : déplacements, consommation d'énergie (électricité, chauffage, climatisation...), consommation de biens (papier, eau...).

Économie circulaire

Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale.

FCTVA

Fonds de Compensation de la TVA. Il s'agit d'un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que les collectivités territoriales supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'elles ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale. Source : portail de l'état au service des collectivités : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>

FSL

Un Fonds de Solidarité pour le Logement est institué dans chaque département. Ce fonds accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour s'acquitter des obligations locatives et des charges relatives à leur logement (source : vos-droits.service-public.fr).

IDDAC

Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel.

IME

Institut Médico-Éducatif.

LGV

Ligne Grande Vitesse

MSA

Mutuelle Sociale Agricole

PLH

Programme local de l'habitat, créé par la loi de 1983, il est obligatoirement élaboré dans toutes les communautés de communes, compétentes en matière d'habitat, de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, dans toutes les communautés d'agglomération et toutes les communautés urbaines, ainsi que pour les communes de plus de 20 000 habitants, non membres d'un EPCI. La réalisation d'un PLH a des conséquences sur la mise en œuvre des quotas de logements sociaux fixés par la loi SRU.

PLIE

Plan local pour l'insertion et l'emploi. Outil d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, le PLIE (plan local d'insertion et d'emploi) accueille les personnes les plus éloignées du marché du travail. C'est la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 qui a renforcé ce type de dispositif pour les populations les plus fragilisées. La Cali dans le cadre de la compétence politique de la ville qu'elle anime, est adhérente à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du PLIE du Pays du Libournais créée en 1996.

PRIJ

Point Rencontre Information Jeunesse.

PRJ

Point Rencontre Jeunesse.

PCET

Plan Climat Énergie Territorial qui est un projet de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 et celle du Grenelle 2 du 12 juillet 2010, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

RAM

Relais des assistantes maternelles.

SDIS

Syndicat départemental d'incendie et de secours.

SPEL

Service public de l'emploi local. Selon le code du travail (article L311-1), « le service public de l'emploi a pour mission l'accueil, l'orientation, la formation et l'insertion ; il comprend le placement, le versement d'un revenu de remplacement, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés ». Il se décline à plusieurs échelons géographiques afin de piloter la politique de l'emploi à différents niveaux. Il y a ainsi le Service public de l'emploi national, régional (SPER), départemental (SPED) et local (SPEL), intervenant respectivement au niveau national, de la région, du département et des zones d'intervention des SPEL (source : Insee).

TEOM

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

TVA

Taxe sur la valeur ajoutée.

ZAE

Zone d'activité économique.

Les structures de La Cali réparties sur le territoire

3 ZAE (Zone d'Activités Économiques)

- Anglumeau
- Eygreteau
- Frappe

6 permanences PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi)

- Coutras
- Guîtres
- Libourne
- Saint Denis de Pile
- Sant-Seurin-sur-l'Isle
- Les Eglisottes

1 bureau communautaire du logement

- Libourne

1 OTIL (Office de Tourisme Intercommunal du Libournais)

- Office de Coutras
- Office de Guîtres
- Office de Libourne
- Office de Saint-Seurin-sur-l'Isle

1 domaine touristique

- Le Maine Pommier (Lagorce)

4 RAM (Relais Assistantes Maternelles)

- Coutras
- Guîtres
- Libourne
- Saint Denis de Pile

9 crèches

- Camps
- Coutras (2)
- Libourne (5)
- Saint Denis de Pile

2 LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

- Coutras
- Libourne

13 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

- Abzac
- Coutras
- Génissac
- Les Billaux
- Les Eglisottes et Chalaures
- Libourne (2)
- Moulon
- Pomerol
- Saint Denis de Pile / Lagorce (2)
- Saint Médard de Guizières
- Saint-Seurin-sur-l'Isle

1 Ludothèque

- Libourne

1 BIJ (Bureau Information Jeunesse)

- Libourne

6 structures Jeunesse

- Abzac
- Coutras
- Guîtres
- Libourne
- Saint Denis de Pile
- Saint-Seurin-sur-l'Isle

3 Aires d'accueil des gens du voyage

- Coutras
- Libourne
- Saint Denis de Pile



Rapport d'activité 2013 de La Cali - septembre 2014

Crédits photos : Stéphane Klein, Nicolas Trinel.

Conception et réalisation : service communication, Isabelle Klein (stagiaire)

Ce bilan d'activité est dédié à Corinne Estay, Responsable du service entretien de La Cali, décédée brutalement le 4 août 2013 et à Pierre Barrau, maire de Porchères, conseiller communautaire, décédé le 26 juin 2013.



Rapport d'activité | 2013

La Cali, Communauté d'agglomération du Libournais
BP 2026 - 33502 Libourne Cedex - contact@lacali.fr / 05 57 25 01 51